

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 9 + 1 procuration
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt deux
le 05 avril 2022
le conseil municipal de la commune de BELAYE dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de M. Jacques BAIJOT, Maire
Date de la convocation du Conseil Municipal : 28/03/2022

En exercice : Mesdames Corinne DESHAYES, Juliette LAEVENS, Emmanuelle LEROYER, Danielle LESPINASSE, Christelle LEZOURET, Julie LOYGUES, Isabelle MONTETAGAUD, Messieurs Jacques BAIJOT, Denis JAECK, François KLERE, Roland PIDOUX., formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres

Absents excusés : Denis JAECK procuration à François KLERE

Absents : Juliette LAEVENS

Mme Corinne DESHAYES a été élue secrétaire de séance

Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2022 :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 263 941.84 €

Dépenses et recettes d'investissement : 125 974 .08 €

TOTAL DU BUDGET : 389 915.92 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le débat d'orientation budgétaire,

Vu le projet de budget primitif 2022,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal APPROUVE le budget primitif 2022

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Le Maire
Jacques BAIJOT

Certifié exécutoire
Publié ou notifié

